



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 janvier 2001
Français
Original: anglais

Note du Président du Conseil de sécurité

1. Conformément à l'alinéa b) du paragraphe 4 de la note du Président du Conseil de sécurité, datée du 30 octobre 1998 (S/1998/1016), et à l'issue de consultations tenues entre les membres du Conseil en vertu de la procédure d'approbation tacite, les membres du Conseil sont convenus d'élire les présidents et vice-présidents des comités des sanctions ci-après pour un mandat allant jusqu'au 31 décembre 2001 :

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït :

Président : S. E. M. Ole Peter Kolby (Norvège)
Vice-Présidents : Maurice et Ukraine

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 748 (1992) concernant la Jamahiriya arabe libyenne :

Président : S. E. M. Valeri P. Kuchynski (Ukraine)
Vice-Présidents : Bangladesh et Jamaïque

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie :

Président : S. E. M. Saïd Ben Mustapha (Tunisie)
Vice-Présidents : Jamaïque et Norvège

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant l'Angola :

Président : S. E. M. Richard Ryan (Irlande)
Vice-Présidents : Colombie et Singapour

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda :

Président : S. E. M. Moctar Ouane (Mali)
Vice-Présidents : Irlande et Tunisie

**Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 985 (1995)
concernant le Libéria :**

Président : S. E. M. Kishore Mahbubani (Singapour)

Vice-Présidents : Irlande et Maurice

**Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997)
concernant la Sierra Leone :**

Président : S. E. M. Anwarul Karim Chowdhury (Bangladesh)

Vice-Présidents : Mali et Singapour

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1160 (1998) :

Président : S. E. Mme M. Patricia Durrant, CD (Jamaïque)

Vice-Présidents : Norvège et Tunisie

**Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999)
concernant l'Afghanistan :**

Président : S. E. M. Alfonso Valdivieso (Colombie)

Vice-Présidents : Mali et Ukraine

**Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1298 (2000)
concernant la situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie :**

Président : S. E. M. Anund Priyay Neewoor (Maurice)

Vice-Présidents : Colombie et Tunisie

2. Le bureau de chacun de ces comités des sanctions sera composé de la manière indiquée pour un mandat allant jusqu'au 31 décembre 2001.
